

Foire aux questions sur l'action Metabo

Batterie 18 V LiPOWER 4,0 Ah gratuit

Période d'action : du 1er septembre 2025 au 31 mars 2026

Les conditions de participation suivantes à l'action "Metabo batterie gratuit" s'appliquent à une sélection d'appareils sans fil de Metabo (appelés articles en promotion).

CLIENT FINAL

Que dois-je faire pour participer à l'action ?

Acheter un appareil sans fil Metabo participant à l'action chez un revendeur et le commander sur le portail de service Metabo ou l'application Metabo en saisissant le code d'action "**battery2025**". et en téléchargeant la facture pendant la période de l'action.

Lien pour l'enregistrement sur le **portail de service** : [metabo.com/serviceportal](https://www.metabo.com/serviceportal)

Quels sont les produits éligibles à l'action ?

Une sélection d'outils sans fil Metabo, vous trouverez un aperçu de tous les produits sous **Article en promotion**:

https://www.metabo.com/promotion?utm_source=specials&utm_medium=qrcode&utm_campaign=promotion.

Quand vais-je recevoir ma batterie gratuit?

Dans le cadre de cette action, les clients finaux reçoivent une Batterie Metabo gratuit.

Batterie 18V LiPOWER 4,0 Ah (No d'article 625027000) d'une valeur de CHF 99.00 pour chaque produit enregistré en promotion. La livraison a lieu en règle générale dans les 20 jours suivant l'enregistrement réussi à l'adresse en Suisse ou au Liechtenstein indiquée par le participant lors de l'enregistrement. Les packs d'accus sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Le client final reçoit dans tous les cas un pack d'accus si les conditions de l'action sont remplies.

Où dois-je acheter mon produit pour participer à l'action ?

Le produit doit être acheté chez un revendeur en Suisse ou au Liechtenstein.

Dans quels pays l'action est-elle valable ?

L'action est valable en Suisse et au Liechtenstein. Cela signifie que le produit doit être acheté en Suisse ou au Liechtenstein et que l'acheteur doit être domicilié en Suisse ou au Liechtenstein. La batterie gratuite ne sera donc livrée qu'à des adresses en Suisse ou au Liechtenstein.

Comment faut-il comprendre la période d'action ?

La période d'action s'étend du 1er septembre 2025 au 31 mars 2026. Pour participer à l'action, l'article en promotion doit être acheté et enregistré pendant cette période. Il n'est plus possible de s'enregistrer pour l'action après le 31 mars 2026. La date de facturation et la date d'enregistrement sont déterminantes. Veuillez noter que l'enregistrement doit être effectué au plus tard 4 semaines après l'achat.

Puis-je également utiliser la batterie gratuite pour les appareils en promotion ?

Les appareils en promotion sont alimentés en 18 volts, de sorte que la batterie LiPOWER 18V de 4,0 Ah est adaptée aux appareils en promotion 18 V.

Puis-je acheter plusieurs produits pour lesquels je recevrai une batterie gratuit ?

Oui, vous pouvez acheter plusieurs produits, mais l'action est limitée à 5 batteries maximum par participant.

Que se passe-t-il si j'achète un article qui est éligible pour une autre action Metabo parallèle ?

Il n'est possible de bénéficier que d'une seule action gratuite par article acheté. Chaque article ne peut être enregistré qu'une seule fois sur le portail de service Metabo. L'action ne peut donc pas être combinée avec d'autres actions.

Que se passe-t-il après l'enregistrement de mon produit ?

Immédiatement après l'enregistrement réussi pour la participation à l'action, vous recevrez un e-mail de confirmation. Metabo vérifie si les conditions de l'action sont remplies et envoie généralement la batterie gratuit en l'espace de quelques jours.

À qui puis-je m'adresser si j'ai des questions ?

Pour toute question concernant l'action, veuillez vous adresser à info@metabo.ch.